



Compte rendu du CTL du 30 septembre 2021

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu aujourd'hui sous la présidence de la directrice départementale en présentiel après plus de 18 mois en audioconférence.

FO lit une déclaration liminaire. La directrice répond qu'elle souhaite répondre sur quelques termes employés et notamment l'illusion du rapprochement avec les usagers, car pour elle, la nouvelle offre élargit largement le nombre de points d'accueils par rapport à l'existant.

Concernant le fait qu'on les recevra moins souvent, dans les faits ce n'est pas le cas.

Concernant le fait que ces points de contacts soient voués à l'échec, la DGFIP s'est engagée et cet engagement sera respecté car ces points répondent à un véritable besoin de proximité et notamment en matière de formalité sur internet.

1. Approbation des PV des CTL du 20 avril, 27 mai et 17 juin 2021

Les PV des 20 avril et 17 juin sont approuvés par contre celui du 27 mai n'est pas approuvé par FO car ce PV ne comporte pas les échanges relatifs à la publication du mouvement local de mutations.

2. Accueil de proximité : mise en place des Espaces France Services de Rolampont/Chalindrey/Fayl Billot/ Le Montsaigeonnais/ Bourbonne les Bains et Froncles au 1^{er} septembre 2021

La présentation des documents est faite par le directeur adjoint.

FO s'interroge sur les ordres de missions des agents se rendant dans ces accueils de proximité et demandent à ce qu'ils soient mis à jour.

La direction en prend note et va renvoyer à chaque agent concerné l'ordre de mission mis à jour.

Concernant les accueils de proximité du Sud Haute-Marne, FO a eu retour de quelques difficultés rencontrées notamment :

- à Prauthoy car lorsque le Conseiller aux Décideurs Locaux est absent, l'agent est seul.
- à Bourbonne lorsque la personne de l'accueil est absente, l'agent est obligé de fermer la porte principale pour aller aux toilettes.
- à Fayl Billot, mêmes difficultés avec un bouton d'alarme qui avertit de l'autre côté de la route.
- le manque de communication sur le fait que les EFS ne prennent plus les chèques.

La direction répond que les agents sont juste à côté de la cyberbase qui va être remise en activité et de la MSAP à Prauthoy et que ce sentiment d'isolement va s'atténuer.

La direction va par ailleurs rencontrer les collectivités périodiquement et va caler tout pour arranger les problématiques actuelles.

Concernant Bourbonne, la commune a reçu l'aval pour faire un EFS qui permettra d'arranger tous ces problèmes.

La direction va faire un rappel, car les agents en accueils de proximité sont aptes à prendre des chèques.

FO rétorque que finalement il y a bien eu une réduction du temps d'accueil, par exemple Bologne est passé de 1 j à 1/2j.

Réponse est faite que non car en ouvrant un accueil à Froncles, la direction a répondu aux besoins de la population en se rapprochant du nord du département.

FO s'étonne que l'installation des EFS fasse l'objet d'un vote en CTL le 30 septembre alors que les structures sont déjà en place.

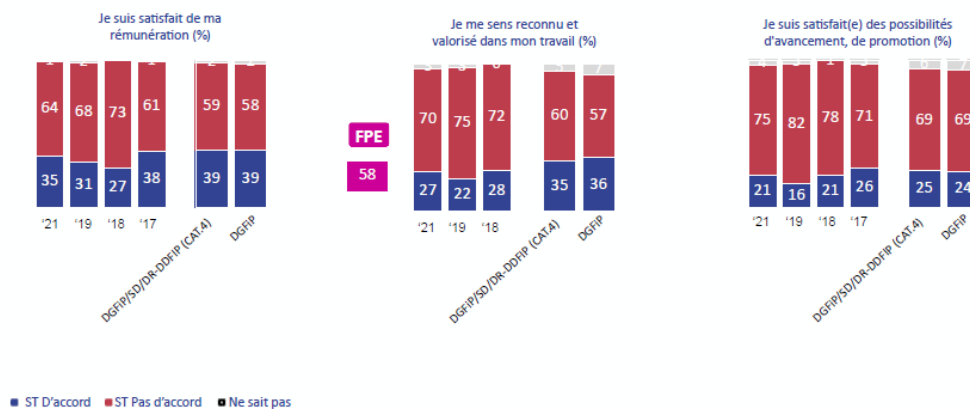
La direction reste silencieuse face à cette interrogation !

FO vote CONTRE la mise en place des EFS.

3. Résultats de l'observatoire interne 2020

La directrice reprend tous les éléments de l'observatoire interne.

FO insiste sur le fait que les agents ont besoin de reconnaissance et que la DGFIP ne l'est guère.



FO ajoute que les revendications de notre syndicat sont bien en adéquation avec les besoins des agents, notamment en matière de revalorisations salariales (gel du point d'indice), de reconnaissance et de possibilités d'avancement et de promotion. FO regrette que des agents s'auto censurent notamment en matière de liste d'aptitude à cause de la mobilité mais également en fin de carrière.

La directrice regrette en effet ce phénomène.

FO ajoute que la crise sanitaire a également été un révélateur de personnalité notamment en matière de management. La directrice acquiesce.

Concernant l'équilibre travail-vie privé, le sondage est tronqué du fait de la crise, mais il conviendra de faire un nouveau bilan avec la mise en place de tous les services fusionnés.

4. Présentation du Plan Annuel de Prévention(PAP) 2020/2021 issu de la mise à jour du DUERP

L'assistant de prévention (AP) précise que la campagne DUERP 2021 découlait d'une procédure d'actualisation 2019 et avec un recensement exhaustif des risques professionnels. Cependant, le contexte COVID a mis entre parenthèse cette campagne qui n'a été relancée qu'en 2021 pour permettre aux services de finaliser leur recensement.

L'AP a retracé toutes les mesures de prévention mise en place dans le cadre du contexte sanitaire dans une annexe spécifique.

Le PAP fait état de 70 risques avérés et analysés par le GT réuni en mai dernier, certains risques ont été globalisés et notamment tous les risques psycho sociaux (RPS).

- 71 situations d'expositions aux RPS dont 39 liées à l'exigence au travail lié aux contraintes de temps.
- 32 situations liées au travail sur écran

Les risques d'agression et aux déplacements routiers restent incompréhensibles car liés à notre corps de métier.

Le sentiment d'isolement des télétravailleurs est ressorti du fait de la rupture avec le collectif de travail.

Il précise que les agents télétravaillant ont pu bénéficier de fauteuils ergonomiques et d'écrans supplémentaires.

FO s'abtient sur ce PAP au motif que les moyens ne sont pas en adéquation avec les besoins.

5. Questions diverses

- **FO pose la question au sujet de l'accessibilité au local à vélos de la cité administrative.** Réponse est faite que le conseil de cité a décidé d'améliorer l'accès avec une mécanisation de la porte et une amélioration de l'éclairage avec une automatisation via un détecteur de mouvement et rajout de Rak à vélos. **FO insiste sur le fait que la pente est dangereuse.** La direction réfléchit à la possibilité de mettre des bandes rugueuses **FO s'interroge sur l'opportunité de mettre un hangar à vélo sur la pelouse du côté Dutailly.** Réponse est faite que cette zone ne peut être décaissée à cause de la route en surplomb.

La direction insiste sur le fait que cet emplacement permet également de mettre en toute sécurité les vélos.

- Création du SGC de Langres : sont évoqués les fragilités du service et notamment les nombreux arrêts maladies. La direction répond que la situation est compliquée car c'est un nouveau service même si elle a anticipé !



Elle est consciente que les problématiques liées à la pandémie a empêché la direction de faire les réunions en présentiel. Elle ajoute que la direction a décidé de se rendre régulièrement à hauteur d'une fois par mois à la rencontre des agents.

Le directeur du pôle GP ajoute que le TRF vient seulement de s'achever, que le chef de service va encore travailler sur la meilleure organisation possible

- **FO évoque le SIE départemental.** Force est de constater que malgré les 9 mois de création, il existe encore bon nombre de difficultés humaines et professionnelles de part, l'organisation et la dispersion du service sur 3 sites. La directrice du PSU souligne

que deux grandes réunions de mutualisation seront organisées d'ici la fin de l'année avec l'ensemble des agents du SIE.

- **FO demande ce qu'il en est des recrutements d'un cadre B pour le SIE départemental et d'un B pour le SPF-E.** L'IP en charge des missions supports rappelle que les agents recrutés le sont pour une année et qu'il fallait des agents efficaces rapidement. Faute de candidature viable, le contractuel de catégorie C affecté depuis 1 an au SPF-E a été replacé en catégorie B. Un contractuel de catégorie a été recruté pour le SIE départemental, **alors que ce même poste avait été demandé lors du mouvement local de mutation par des titulaires !**
- Télétravail : 67 demandes de télétravail validées sous SIRHIUS. Une nouvelle analyse sera faite courant octobre.
- Liste d'aptitude 2022 : 13 candidatures dont 6 C en B et 7 de B en A
Une réunion d'information à destination des candidats aura lieu le 18 octobre après midi. La finalisation des travaux doit avoir lieu entre le 8 et 15 novembre.
Vous pouvez encore nous envoyer vos dossiers afin que nous puissions les évoquer lors de la réunion FO-Direction prévue le 14 octobre, uniquement sur la balf fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr.
- Chauffage : La chaudière de la Direction a été remise en chauffe hier, un paramétrage est cours d'étude. Le chauffage va être remis dans tous les bâtiments au maximum lundi. **FO intervient sur la cité**, l'AP explique que le chauffage urbain est désormais utilisé pour la cité. L'entreprise Vinci va mettre en place un accélérateur pour permettre une température homogène pour tous les bureaux.
- **FO évoque les travaux effectués à St Dizier** : l'IP en charge des missions supports explique qu'il s'agissait de désamiantage des zones en rez de jardin et notamment des zones d'archives. La direction a décidé de le faire afin d'éviter une dégradation rapide sachant que la direction avait obtenu le financement. Concernant les ouvrants, l'artisan devrait venir finaliser les travaux déjà prévus sachant que de nouveaux ouvrants sont depuis tombés en rade.

**Un nouveau CTL relatif au NRP est convoqué ce lundi 4 octobre à 10h.
Les représentants FO ont d'ores et déjà décidé de le boycotter.**

Les représentants FO-DGFiP en CTL

TITULAIRES

Céline Lefèvre, Rachel Sugneau, Guillaume Tavin, Matthieu Testart, Guy Zimmerlin